



République du Mali  
Ministère de l'Énergie et de l'Eau  
Direction Nationale de l'Énergie



Programme de Valorisation à Grande Echelle  
des Énergies Renouvelables au Mali  
(SREP-MALI)

**Mise en œuvre du plan d'Investissement**

Présenté par:

**Ismail Oumar TOURE**

**Directeur National de l'Énergie**

26 février 2015



## Historique

### **Avril 2010**

Le Gouvernement du Mali (Ministre de l'Énergie et de l'Eau) envoie son expression d'intérêt au sous-comité SREP;

### **Juillet 2010**

L'Unité Administrative du CIF informe le Mali qu'il a été retenu comme pays pilote et l'invite à confirmer son intérêt;

### **Aout 2010**

Le Ministre de l'Énergie et de l'Eau confirme l'intérêt du Mali pour participer au programme SREP et nomme le Directeur National de l'Énergie comme point focal national SREP;

### **Décembre 2010**

Mise en place de la Commission Nationale préparatoire;

### **2011**

- Etude d'état des lieux des EnR au Mali, réalisée,
- Missions Préparatoire conjointes, réalisées;

### **Novembre 2011**

- La réunion du Sous Comité du SREP a validé le plan stratégique d'investissement et les modalités financières,
- Accord CIF pour le financement de la phase préparatoire;

### **2012/2013**

Suspension du processus à cause de la situation sécuritaire et politique.



Le Plan d'Investissement (PI) du SREP-Mali a été préparé sous la conduite de la **Direction Nationale de l'Energie (DNE)** et par différentes structures techniques et agences nationales spécialisées, regroupés au sein du Commission Nationale Préparatoire:

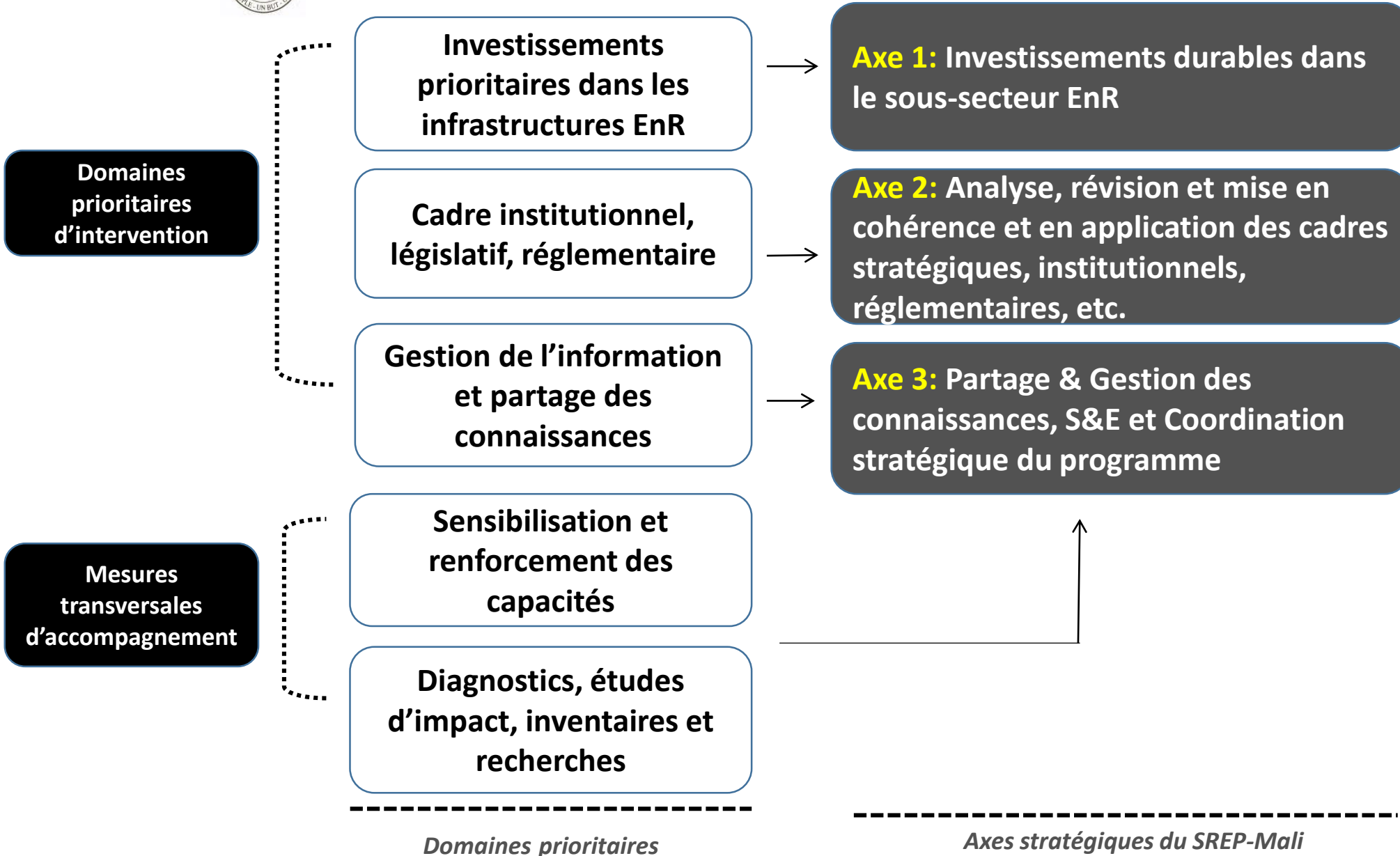
- Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (**AMADER**) ;
- Centre National de l'Energie Solaire et des Energies Renouvelables (**CNESOLER**) ;
- Agence Nationale de Développement des Biocarburants (**ANADEB**) ;
- Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances(**DNACPN**) ;
- Direction Nationale des Eaux et Forêt (**DNEF**);
- Agence de l'Environnement et du Développement Durable(**AEDD**).



L'Etat des lieux des EnR a permis de prendre en compte dans le plan d'investissement « *cinq domaines prioritaires d'intervention* », qui ont été regroupés en « *trois axes stratégiques* » pour les projets: (voir schémas)



# Programme SREP-Mali





## Axes Stratégiques

**Axe 1:** Investissements durables dans le sous-secteur EnR

**Axe 2:** Analyse, révision et mise en cohérence et en application des cadres stratégiques

**Axe 3:** Partage & Gestion des connaissances, S&E et Coordination stratégique

**PROJET 1:**  
Solaire PV IPP (US\$ 60 millions),  
Capacité additionnelle installée : 20 MW

**PROJET 2:**  
Systèmes Hybrides d'Electrification rurale (US\$ 57.9 millions),  
Capacité additionnelle installée : 4,5 MW

**PROJET 3:**  
Développement de la Micro/mini Hydroélectricité (US\$ 136.5 millions),  
Capacité additionnelle installée : 14,6 MW

### COORDINATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

**Projet d'Appui à la Promotion des Énergies Renouvelables au Mali (PAPERM): US\$ 2,6 millions,**  
**Coordination des projets:** Amélioration du contexte général légal et réglementaire; Gestion et partage des connaissances; Renforcement des capacités; Suivi et évaluation; Mobilisation des ressources financières additionnelles,



## **Défis surmontés lors de la préparation du Plan d'investissement :**

- Multiplicité des acteurs et manque de synergie d'actions;
- Insuffisance de données ;
- Disponibilités des données;
- Fiabilité des informations disponibles (référence et source);
- Insuffisance des moyens d'informations d'éducation et de sensibilisation des acteurs en faveur des EnR;
- Manque de ressources financières.



## **Mesures adoptées pour élaborer le plan d'investissement:**

Avec l'assistance des BMD et du Système des Nations Unie, le P.I du SREP-Mali a été élaboré à travers:

- L'organisation de consultations avec différents acteurs publics et privés, à la fois au niveau national et international;
- Un processus inclusif et participatif, qui a intégré l'étude diagnostique détaillée;
- L'organisation d'ateliers nationaux.





## **Les atouts (avantages) de la mise en œuvre du plan d'investissement:**

- Investissements à long terme dans les énergies renouvelables (en particulier les infrastructures nécessaires à leur production et distribution);
- Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes nationales;
- Consolidation ou de mise à niveau des cadres politiques, stratégiques et réglementaires du secteur énergétique, dans le but de favoriser la diffusion et l'utilisation des énergies renouvelables dans toutes les régions du pays.



## SITUATION DES PROJETS

**PROJET 1: Solaire PV IPP (20 MW):** Le projet est en cours de redéfinition.

**PROJET 2: Systèmes Hybrides d'Electrification Rurale (4,5 MW):** Accord de financement, signé entre le Gouvernement de la République du Mali et l'IDA pour le financement du SHER. Lancement officiel du projet en décembre 2014.

**PROJET 3: Développement de la Micro/mini Hydroélectricité (14,6 MW):** Le bureau FITCHNER a été sélectionné pour la réalisation des études de faisabilité d'APD, DAO et EIES.

**PAPERM: Projet d'Appui à la Promotion des Énergies Renouvelables au Mali:** Les accords de don SEFA et don SREP ont été signés, la mise en place de la Cellule d'Exécution du Projet est en cours.



---

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**